

VIVRE À VEUREY

ACTUALITÉS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES

DECEMBRE 2020

*Bonnes fêtes
de Noël*

MUNICIPALITÉ
Zoom sur nos
grands projets

ASSOCIATION
Nouvelle
association
«au pied de ma tour»

www.veurey-voroize.fr



AGENDA

COLLECTE DES ENCOMBRANTS LE 16 DÉCEMBRE

Inscription auprès de la Metro la veille avant midi au 0800 500 027

ETAT CIVIL

NAISSANCE

• **Aliyah MONJOL** née le 19/10/20
à GRENOBLE

DÉCÈS

• **GADOFFRE Vve Piolet Marcelle**
le 1/11/2020 à VEUREY-VOROIZ

• **TRAVERS Vve HERAUD Gabrielle**
le 11/11/2020 à VEUREY-VOROIZE

Merci aux contributeurs (trices) de déposer articles et photos exclusivement, via la boîte mail suivante, articles@veurey.fr ou bien par le site internet en passant par l'onglet "partager" se trouvant en haut de la page d'accueil.

Prochaine date maxi d'envoi des fichiers :
VENDREDI 18 DÉCEMBRE

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



Disponible sur  

MAIRIE DE VEUREY VOROIZE

2 rue de la Gilbertière
Tél : 04 76 85 16 80
Fax : 04 76 85 54 28
mairieveureyvorozie@wanadoo.fr
www.veurey-voroize.fr
Directeur de la publication :
Heraud Philippe
Impression : JDZ Tullins

EDITO



A l'issue du conseil municipal du 22 octobre, j'ai eu le plaisir de remettre à Guy Jullien le titre de maire honoraire en présence de Mr Pierre Allibe, déjà titulaire ce titre depuis de nombreuses années.

Cet honorariat démontre un engagement politique car il n'est délivré que pour les élus ayant participé à la vie politique pendant au moins 18 ans. Guy a été élu pour la première fois en 1983 à l'âge de 26 ans. Dès 1989 il devient adjoint, d'abord aux finances, ensuite à l'urbanisme, puis maire suite au décès brutal de Daniel Zenatti. Au-delà de son engagement communal, depuis une vingtaine d'années, Guy s'est investi également à l'échelle de la Métropole, avec un beau parcours et une réélection récente à la vice-présidence en charge de l'économie. Aujourd'hui son implication au niveau de la commune perdure, Guy est conseiller municipal délégué à Actipole, zone d'activités très chère à nos précédents maires, Paul Allibe, Louis Richerot, Pierre Allibe et Daniel Zénatti, succession de maires bâtisseurs et visionnaires. En effet nous avons la chance d'avoir cette zone d'activités qui aujourd'hui nous permet de financer de beaux projets : c'est inhabituel pour les communes de même taille.

Inhabituelle également, la présence de deux maires honoraires dans une commune et nous nous en réjouissons.

Pour ce dernier édito de l'année, année marquée par la pandémie, le temps est venu de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, avenir proche et encore plein d'incertitudes liées à l'évolution du virus. La cérémonie des vœux est donc inenvisageable. Le temps est à la patience, à la prudence car la santé est un bien très précieux. Collectivement nos efforts porteront leur fruit pour mieux nous retrouver. Prenez soin de vous et de vos proches.

Pascale Rigault

Nos grands projets



Les projets engagés par le Conseil Municipal peuvent sembler pour tous stagner. Il n'en est rien !



un œil sur les travaux

où en sommes nous!!

Au cours du mois d'octobre, nous avons procédé aux 4 réunions de CAO (Commission d'Appels d'Offres) relatives aux projets du Cabinet Médical, de l'école élémentaire, de l'extension du restaurant scolaire et de la réhabilitation de la cure. Ce mois de novembre, nous avons effectué les premières réunions de chantiers avec les entreprises retenues et les architectes pour lancer les chantiers qui vont enfin pouvoir démarrer.

Les premiers frémissements seront ressentis avec le chantier du cabinet médical qui doit débuter mi-décembre par le désamiantage et la démolition de la vieille construction dans le jardin. Les premières déviations de circulation et mise en place de sens unique autour du chantier seront expliquées dès le début des travaux.

Mi-décembre toujours, Enedis déplacera le poste transformateur de l'église afin de dégager des places futures de parking, et on peut espérer le début des opérations de désamiantage et de démolition début janvier. Ils procéderont ensuite à l'enfouissement d'un câble MT entre ce poste et celui du Belvédère ce qui nécessitera la pose de feux sur les portions de tranchées ouvertes. Enfin, vont débuter dès le début du mois de janvier, les travaux de l'extension du restaurant scolaire et ceux pour la réalisation de la chaufferie bois qui sera commune à l'école puis ensuite au centre de loisirs.

Plusieurs chantiers vont débuter et donc entrainer des perturbations dans vos déplacements:

Tout d'abord le remplacement par Enedis du transformateur près de l'église dont le déchargement nécessitera la fermeture de la rue Castiglione Fibocchi pendant 2 heures, déviation par la rue des Clos. Suivra l'enfouissement d'une ligne moyenne tension rue Castiglione Fibocchi et rue du Béryl jusqu'au poste du Belvédère, qui lui aussi sera changé. Un alternat avec feux tricolores se déplacera suivant l'avancement du chantier, prévu jusqu'à mi-février.

La benne à verre, située parking de l'église, sera déplacée rue du Béryl, parking au pied du Verdaret.

Débutent également les travaux de démolition sur le site de la nouvelle maison de santé; la vieille maison, après désamiantage, mais aussi le mur en pierres bordant l'allée de la Poste, ce qui condamnera une des voies de circulation et entrainera la mise en sens interdit, sauf accès chantier, lorsque l'on vient du carrefour de l'église. Les accès; crèche, maternelle, médiathèque, et tous les logements riverains se feront donc par la place D. Zenatti et la rue du Perron. Celle-ci étant étroite, mais aussi limitée à 20km/h, nous vous recommandons la plus grande prudence. Le stationnement sur les trottoirs de la place, jusqu'à présent toléré si non gênant, sera interdit. Le parking derrière Vival sera fermé et réservé au chantier.

Enfin, l'extension du restaurant scolaire dont le chantier en site occupé créera surtout des nuisances sur le fonctionnement du centre de loisirs. Seul la rue des Clos sera impactée, avec la fermeture du petit parking face à la cour du centre. Les livraisons et les engins de chantier passeront par la partie basse de la rue des Clos.

Vous allez donc certainement croiser des engins et des camions sur ces secteurs, soyez prudent, il y aura aussi des piétons sur la chaussée, réduisez votre vitesse et partageons ces espaces en toute sécurité.

Donc quelques perturbations de circulation autour de tous ces chantiers et nous comptons fortement sur votre patience et votre compréhension pour accepter ces désagréments passagers qui amèneront ensuite une amélioration de fonctionnement et de confort de nos équipements collectifs. Et ça serait peut-être l'occasion pourquoi pas de tester les déplacements doux (vélos à assistance ou mécaniques, marche à pied, trottinette, ...)

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Date et Horaires des coupures :

vendredi 11 décembre 2020
de 14h00 à 16h00

Quartiers ou lieux-dits :

LES ILES CORDEES
707 ROUTE DE VALENCE
allée DU SAUTARET
ZI DES ILES CORDEES

En raison de la crise sanitaire, la réunion du 10 décembre avec MUTUALP, mutuelle communale est annulée et reportée à une date ultérieure.

COLIS DE NOEL AUX PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS.

La distribution des colis de Noël se fera les 16 et 17 décembre de 14h à 17h dans la salle du conseil municipal à la mairie.

Nous avons lancé mi-octobre les inscriptions pour les colis de Noël. Nous avons mis pour date « butoir » le 20 octobre mais nous avons réceptionné les réponses jusqu'au 26.

Si nous avons mis une date limite, ce n'est pas sans raison :

- toutes les Mairies ont eu la même démarche que nous et les fournisseurs demandaient plus d'un mois de délai,
- notre souhait était une distribution des colis avant Noël,
- nous avons des contraintes administratives. Une Mairie a des règles à respecter pour les achats et nous sommes obligés de nous y soumettre.

Certaines personnes ont appelé en Mairie après la date du 26, mais la commande était partie et nous ne pouvions plus revenir dessus. Ils étaient déçus et pas toujours agréables avec notre Secrétaire. Vu le contexte actuel, notre souhait était que tout se passe dans les meilleures conditions. Chaque intervenant a donné le meilleur de lui-même. Nous sommes désolés pour les retardataires. L'année prochaine, nous espérons revenir à la « normalité » et pouvoir refaire le repas et les colis.

 *Votre voix compte !*
ELECTIONS
DE VOS REPRÉSENTANTS
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
2021
DU 1^{ER} AU 15 MARS 2021
CNRACL
La retraite des fonctionnaires
territoriaux et hospitaliers



Pourquoi, comment,
où et quand voter ?
toutes les réponses :
www.cnrACL.retraites.fr

Retraités de la CNRACL, éliez vos représentants
au sein de votre caisse de retraite.

FOCUS SUR LE SCHEMA DIRECTEUR DES DECHETS ET DE LA TARIFICATION DES ORDURES MENAGERES INCITATIVES

En 2017 le conseil métropolitain a délibéré sur un schéma directeur 2020-2030, avec des objectifs ambitieux :

- Réduction de moitié de la poubelle grise des ordures ménagères résiduelles

- Augmentation forte de la part du recyclage

- Réduction de 20% de la quantité de déchets produite par habitant



Plusieurs outils de traitements sont ainsi en pleine mutation :

- le centre de tri,

- l'usine d'incinération Athanor (projet de reconstruction car cet outil est en fin de vie) le centre de compostage alimenté par la collecte des déchets alimentaires et le projet d'usine de méthanisation.

Des investissements à venir importants ... 57 millions pour le centre de tri, 190 millions pour l'usine d'incinération et 20 millions pour le centre de compostage.

Les outils sont là, ils se modernisent, mais le non tri reste important... !

L'amélioration du tri, passe par la mobilisation de tous, collectivités, et usagers.

A ce jour, malgré le choix fait de trier tous les emballages, sans exception, on constate 40% de refus de tri.

Il s'agit donc d'accompagner les usagers vers un meilleur geste de tri et un mode de consommation plus économe en déchets.

Deux pistes :

- Les 21 déchetteries doivent monter en gamme, avec l'installation de flux de tri supplémentaires, l'amélioration de la sécurité des usagers et des gardiens et la rénovation des installations, voire la reconstruction (comme celle de Sassenage bientôt accessible début de l'année 2021, 2,26Millions d'€) et enfin la mise en place d'un accès par badge.

- La réflexion s'est portée sur la Taxe des Ordures Ménagères, un outil important pour agir sur la qualité du tri.

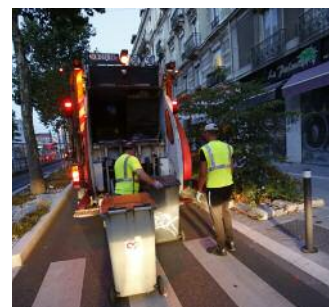
En effet cette taxe est injuste, car elle est calculée sur la valeur locative du logement et ne tient pas compte de la qualité et la quantité de déchets dans les poubelles.

Fondée sur le principe du pollueur-payeur, la tarification de la TEOM incitative va être mise en œuvre sur notre territoire.

La loi prévoit qu'une part, comprise entre 10% et 45% de cette taxe, pourrait être liée au service rendu et donc moduler le montant en fonction de la qualité et de la quantité de déchets produits.


Cette TEOMi sera déployée sur une période de 5 ans à partir de 2022, le tarif sera variable en fonction de la quantité de déchets collectés dans chaque bac et selon le respect des règles de tri, avec à la clé, un malus pour les mauvais élèves.

Il y aura une phase d'expérimentation jusqu'à mi 2021 sur un territoire pilote représentant 5% de la population métropolitaine (22 000 habitants) , Veurey n'est pas dans ce périmètre. Un bilan sera fait à 6 mois, qui permettra de faire des recommandations et de prévoir une première étape en 2022 de comptage réel, pour tous cette fois.



Guy JULLIEN

Vice-Président en charge de l'économie à GAM



L'amélioration de qualité de l'air est un enjeu majeur de notre territoire pour les années à venir. Grenoble Alpes Métropole a conscience de l'enjeu de santé publique et met en place de nombreuses actions pour ramener les concentrations de particules fines à des niveaux préconisés par l'Union Européenne ou encore l'Organisation Mondiale de la santé.

La pollution aux particules fines provient de plusieurs sources. La mauvaise combustion de biomasse (bois de cheminées et déchets verts) responsable d'environ 55% des émissions (75 % en hiver) se place comme le premier émetteur. Vient ensuite le parc automobile (particulièrement les moteurs diesel) responsable de 15% des émissions.

Les pouvoirs publics mettent en place des actions concrètes afin d'agir sur les différents secteurs d'émissions (résidentiel, automobile, industriel etc.).

Concernant le chauffage individuel au bois, il peut être très polluant s'il est mal réalisé. Un chauffage au bois performant et propre repose sur trois points : Un appareil performant et bien installé, l'utilisation d'un combustible adapté ainsi qu'une utilisation et un entretien optimaux de son appareil.

Grenoble Alpes Métropole a mis en place une prime de renouvellement de votre appareil en 2015, cette prime a été doublée en septembre 2018 permettant un financement de 1600€ à 2000€ pouvant représenter plus de 50 % de l'opération. Un foyer ouvert mal entretenu émet jusqu'à 100 fois plus de particules qu'un insert ou un poêle récemment installé. Ces valeurs montrent bien la nécessité de ne plus utiliser de vieux systèmes de chauffage.

Nous pouvons aussi parler du confort de chauffage car un foyer ouvert aura un rendement de 10 % quand un poêle récent en aura 80. L'économie de combustible réalisée permet un retour sur investissement rapide, de l'ordre de 3 à 6 ans selon l'installation.

Si vous souhaitez de plus amples informations sur le dispositif vous pouvez contacter l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC), partenaire technique de Grenoble Alpes Métropole. L'association instruit les dossiers de demande mais elle réalise aussi des animations sur les bonnes pratiques liées au chauffage au bois. Vous pouvez obtenir de plus amples informations en les contactant au 04 76 00 19 09 ou par mail prime-air-bois@alec-grenoble.org.



GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

CHANGEONS NOS VIEUX POÊLES!

(et nos vieilles cheminées)

Comment bénéficier de la Prime Air Bois ?

800 € PRIME DOUBLÉE 1600 €
JUSQU'À 2000 €
Sous conditions de ressources

Ca s'est passé...



Mercredi 28 octobre, l'entreprise Perrin est intervenue dans notre commune pour effectuer un traitement biologique (*Bacillus thuringiensis*) contre la chenille processionnaire du pin. 35 propriétaires ont pu bénéficier de cette prestation, d'un montant de 2265€, principalement pour de grands arbres inaccessibles pour un enlèvement mécanique des nids. L'objectif étant de limiter cette nuisance, dangereuse pour l'homme ou les animaux, voir même pour les arbres qu'elle affaiblit. Le traitement est efficace; on ne reçoit presque plus de plaintes en mairie concernant une invasion de petites bêtes venant des arbres du voisin...



Commémoration du 11 novembre dernier en petit comité. Seules 6 personnes présentes pour le recueillement autour du Monument aux Morts.



Pendant les vacances de Toussaint des travaux ont eu lieu rue des Clos afin de déplacer une conduite de gaz. En effet le futur préau d'accueil de l'école avancera jusqu'au trottoir actuel et les fondations de ses piliers supports auraient été beaucoup trop proches. Cette intervention réalisée bien en amont du besoin a permis d'étaler les travaux à mener dans ce secteur.



Samedi 28 novembre livraison des composteurs gratuits préalablement commandés par les personnes intéressées auprès de la Metro. La distribution c'est déroulée sur un stand, parking des écoles où les attendaient des agents de la "Direction du traitement des déchets" pour la remise des composteurs et les bons conseils d'utilisations.



Nous étions trois élus, ayant revêtu l'écharpe tricolore, à avoir accompagné les instituteurs de l'école élémentaire, lors de la minute de silence respectée pour rendre hommage à Samuel Paty enseignant assassiné à Conflans St Honorine.



Lorsque certains confondent logettes et déchetteries!!



Pour mémoire nous vous rappelons que la collecte des encombrants ne relève pas du ramassage des ordures ménagères. Lors du prochain ramassage, les agents de la Métro n'enlèverons pas les gros objets entreposés dans la logette. Par conséquent et même s'ils ne sont pas tenus de le faire, ce sera une nouvelle fois à nos employés municipaux qu'incombera cette tâche. Ils ont suffisamment de travail à faire pour garder notre commune propre et entretenue, pour que des personnes "imbéciles" s'ingénient à ne pas respecter les gestes les plus élémentaires du bien vivre ensemble.

Ci dessous le lien des heures d'ouvertures des déchetteries de la Métropole.

<https://www.horaire-dechetterie.fr/grenoble-alpes-metropole.html>

" AU PIED DE MA TOUR "



Depuis le XIII^{ème} siècle la tour dite « des Templiers » nous regarde. Quelque fois elle cligne de l'oeil et une pierre ou une tuile tombe. Elle nous a inspiré de nouveau.

L'activité « Archéologie, Histoire et Patrimoine » de l'association Culture & Loisirs de Veurey Voroize s'est transformée. Elle continue son envol et a adopté un statut d'association avec un nouveau nom qui est : "AU PIED DE MA TOUR"

Lors de la détermination du nom de cette nouvelle association, deux orientations ont été suivies.

La première était d'indiquer le but de cette association et l'autre était de trouver un symbole qui représente notamment le patrimoine.

L'animateur de ce projet, très habile, nous a demandé après de nombreuses digressions, que chacun de nous écrive un nom pour cette association. Et puis, à la lecture de toutes ces propositions une des participantes a déclaré « au pied de ma tour » et a bien insisté sur « ma tour ».

La tour est un bien le symbole « fort » de notre village et représente bien le patrimoine.

Cette expression faisait aussi un clin d'oeil à l'air d'une chanson bien connue.

Alors ce nom fut adopté à l'unanimité des participants.

La publication de la nouvelle venue est parue au JO en date du 10 novembre 2020

Concernant notre activité, ses membres ont de nombreux projets. Nous prévoyons notamment de définir :

- en mai 2021 l'organisation d'une manifestation dans le cadre de « la journée des cimetières » développé au niveau régional et départemental,
- à long terme un avant projet de rénovation et d'aménagement de la Tour des Templiers. Cet avant – projet fera l'objet d'une demande auprès de la municipalité afin qu'elle ouvre « un atelier participatif » et qu'un projet définitif soit adopté,
- la poursuite de l'inventaire commenté de la flore locale,
- continuation de l'analyse des archives communales qui reprendra dès la fin de la pandémie,
- mise en chantier de l'inventaire exhaustif des biens de l'église , etc..

Toute personne intéressée par le patrimoine local ou un sujet particulier traité par l'association est et sera toujours la bienvenue !

Les Petits Malins accueilleront vos enfants de la petite section de maternelle à 11 ans, durant les vacances de fin d'année du 21 au 24 décembre dans ses locaux.

L'accueil des enfants se fera dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Nous vous attendons nombreux.

Nous vous laissons découvrir notre programme ci-dessous.



PROGRAMME D'ACTIVITES Vacances de Fin d'Année 2020

Préparons le réveillon de Noël

Lundi 21/12

Oursons/Petites Fouines:
Sapin de Noël en play mais

Grandes Fouines/ Petits Renards:
Jeux de Noël

Grands Renards:
Impro de Noël

Oursons/Petites Fouines:
Jeux hivernaux

Grandes Fouines/ Petits Renards:
Décorations de Noël

Grands Renards:
Jeux de société



Mardi 22/12

Oursons/Petites Fouines:
Biscuits Rennes

Grandes Fouines/ Petits Renards:
Cadeaux mystères

Grands Renards:
Dodge Ball

Oursons/Petites Fouines:
Mon joli bonhomme de neige

Grandes Fouines/ Petits Renards:
Jeux de lancer (pétanque, molkky)

Grands Renards:
Bataille de boules

Mercredi 23/12

Oursons/Petites Fouines:
Fabrique ta boule de Noël

Grandes Fouines/ Petits Renards:
Thèque

Grands Renards:
Etoile de Noël Ninja

Oursons/Petites Fouines:
Chasse aux lutins

Grandes Fouines/ Petits Renards:
Jeux de société

Grands Renards:
Jeux de Rôles de Noël

Jeudi 24/12

Oursons/Petites Fouines:
Sablés de Noël

Grandes Fouines/ Petits Renards:
Perles à repasser

Grands Renards:
Activités au choix

Après midi de Noël
(maquillages, cartes de vœux...)



A SAVOIR:

Oursons/ Petites Fouines: de la Petite section à la Grande section de maternelles
Grandes Fouines/ Petits Renards: du CP au CE2
Grands Renards: du CM1 à 11ans



ASSOCIATION LES PETITS MALINS 1 rue des clos - 38113 VEUREY-VOROIZE
Tel : 04 76 53 83 62 / contact@lespetitsmalins.fr / www.lespetitsmalins.fr
Récépissé de déclaration DDCS n° 038 0294-CL000120 N°SIRET : 381 697 432 000 23 Code APE/NAF 9499 Z

Après 2 semaines d'heureuses retrouvailles en septembre dernier, les cours de l'EPGV se sont d'abord trouvés sans salle (fermeture de la salle des fêtes), puis interdits à cause de la pandémie.

Cependant les activités continuent en vidéo !

Chaque semaine les adhérents reçoivent des liens pour suivre une séance enregistrée de leur activité préférée, gym, pilates ou stretching. Et oui, Chantal, notre super animatrice, est maintenant bien calée dans la mise en scène, le timing, le tournage et le montage ! On dirait vraiment qu'elle nous voit et on s'applique au mieux devant notre petit écran. Véronique et Davina peuvent aller se rhabiller... Nous la remercions très sincèrement pour son investissement sans faille et vous tous pour votre fidélité. Bouger, ça fait du bien !

L'EPGV résiste au covid





Un service "clic & emprunt" est mis à votre disposition.

Allez sur le site de la médiathèque :
<https://www.mediatheque-veurey-voroize.fr>

En haut à droite, connectez-vous à votre compte.

Si vous n'avez pas encore de compte, créez-le :

identifiant = votre n° de carte de lecteur

mot de passe = votre jour et mois de naissance

puis laissez-vous guider.

Si vous ne trouvez pas votre carte (et donc votre n° de lecteur)... pas de panique ! demandez-la par mail (mediatheque@veurey.fr) ou tel (04 76 85 54 20) à la médiathèque.

Attention cependant... : le formulaire d'inscription vous demande une adresse mail. Cette adresse doit être différente pour chacun des membres d'une même famille. Pas de panique ! il suffit de mettre une adresse mail fictive.

Entrer un titre ou un auteur précis (dans "recherche"), le catalogue s'ouvre :
et vous cliquez sur "réserver".



Si vous n'avez pas de titre précis en tête, pas de panique !! : vous cliquez sur "nouveau", ou bien vous faites une recherche par thème...

À la médiathèque, je reçois vos demandes que je mets de côté pour vous.

S'ils ne sont pas disponibles, ils seront réservés pour vous dès leur retour.

Vous n'avez pas la possibilité de choisir sur le site de la médiathèque ? Pas de panique ! : vous pouvez téléphoner et nous ferons un choix ensemble... ou bien je vous prépare une pile surprise !

Je vous propose un rdv pour venir récupérer vos documents, le samedi matin entre 9h30 et 12h.

Merci d'être à l'heure, pour éviter les rencontres inopportunes en ces temps de confinement.

Attention ! vous devez vous munir de votre attestation de sortie, et de votre masque.

Le prêt et le retour de documents se font côté jardin, par la porte fenêtre, sans entrer dans la médiathèque.

Vos documents restitués resteront 4 jours en quarantaine, avant d'être nettoyés et retirés de votre compte.



EXPRESSION POLITIQUE

GROUPE MAJORITAIRE VEUREY ENSEMBLE ET EN TRANSITION

La qualité de notre cadre de vie est l'affaire de tous. Il est primordial pour chacun d'entre nous, de s'impliquer pour lutter contre les diverses nuisances que nous constatons régulièrement.

Les actions de chacun conditionnent notre qualité de vie. Les manquements au civisme ordinaire et les conduites anodines peuvent déranger la vie quotidienne comme par exemple : les dépôts sauvages, les consignes de tri non respectées, le non-respect des règles d'urbanisme, des horaires concernant les nuisances sonores et le brûlage des déchets verts.

La divagation des chiens peut également nuire au bien-être de nos administrés lors de leur sortie déjà contrainte aujourd'hui.

Nous encourageons les déplacements piétons aussi nous luttons contre les stationnements de véhicules sur les trottoirs ou obstruant les cheminements « piéton ».

Nous vous remercions de contribuer à cette nécessaire solidarité et nous nous tenons à votre disposition pour vous aider ou échanger dans ces démarches du bien vivre ensemble.

GROUPE MINORITAIRE VEUREY C'EST VOUS

Le groupe d'opposition ne s'est pas exprimé ce mois-ci.

INFOS PRATIQUES

CABINET MÉDICAL

• Médecins généralistes :

Dr Christophe PARMENTIER
et Dr Laurent PAUTHIER :
04.76.53.95.29

• Kinésithérapeute :

Marie-Josée MICHAL :
04.76.53.94.26

• Podologue :

Harmony BARON :
04.76.43.88.09

• Infirmières :

- Bénédicte ZUANON :
06.01.45.69.54
- Laurence LAVERRIERE :
06.14.01.45.80

• Psychologues :

- Cécilie RONDAN :
06.45.81.74.72
- Marianne DELEPELAIRE :
06.62.12.46.18

N° D'URGENCES

• Gendarmerie de

Sassenage :
04.76.27.42.17

• Police et Gendarmerie : 17

• Pompiers - centre de secours : 18 ou 112 depuis un portable

• SAMU : 15 ou 112 depuis un portable ou 114 par FAX ou SMS pour les personnes ayant du mal à entendre ou à parler.

• Centre anti-poison : 04.72.11.69.11

• Pharmacies et dentistes de garde : 3915 (numéro surtaxé).

HORAIRES ET CONTACTS MAIRIE

- > Lundi 15h - 17h
- > Mardi 8h - 12h / 13h - 17h
- > Mercredi et vendredi 13h - 17h
- > Jeudi 8h - 12h / 13h - 18h
- > Samedi 8h - 12h

Tél. : 04.76.85.16.80

Mail : mairieveureyvorize@wanadoo.fr

Web : www.veurey-voroize.fr

Facebook : commune de veurey-voroize

CCAS : ccasveureyvorize@orange.fr

Permanence architecte conseil :

> 1^{er} vendredi du mois de
13h30 à 17h00 en mairie.
Prise de R.D.V auprès du
secrétariat.

Permanence avocat :

> 1^{er} mercredi du mois de
14h00 à 16h30 en mairie
Prise de R.D.V auprès du
secrétariat

Horaires épicerie :

Lundi : 10h>13h et
16h>19h30

Mardi et vendredi :

7h30>13h et 16h>19h30

Mercredi : 7h30>13h
fermé l'après-midi.

Samedi : 7h30>12h30 et
16h>19h30.

Dimanche : 7h30>12h30
fermé l'après-midi.



Horaires relai postal

Relais postal fermé entre
11h00 et 16h00 tous les
jours de la semaine
Réouverture à partir de
16h00
Service permanent le
week-end